



ASSOCIATION EAU TOURAINE  
5 RUE DES PERVENCHES  
37 300 JOUÉ-LÈS-TOURS

[eau-touraine@laposte.net](mailto:eau-touraine@laposte.net)  
<https://www.eau-touraine.fr/>

Tours le 14 novembre 2022

## LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRESIDENT ET AUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE TOURS-METROPOLE VAL-DE-LOIRE

Le conseil communautaire de Tours Métropole Val de Loire a inscrit à son ordre du jour du 14 décembre 2022 l'approbation du choix du délégataire et du contrat de concession pour les communes Druye, Savonnières, Villandry, Ballan-Miré, Berthenay, Parçay-Meslay, Rochecorbon.

**Nous prenons acte** de l'échéance unique de fin de l'ensemble des DSP en 2028 (sauf Joué-lès-Tours)

**Nous regrettons vivement ce choix de Délégation de Service Public** qui ne correspond pas :

- à l'intérêt des usagers
- à la nécessité de cohérence de gestion sur le territoire de la Métropole, compte-tenu de la fourniture majoritaire d'eau par la Régie de Tours qui alimente les réseaux de communes périphériques.

**Nous constatons une rupture d'égalité de traitement** entre tous les citoyens dans le domaine vital de la gestion de l'eau potable générée par la co-existence :

- d'une grande Régie (Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille)
- de DSP comportant des clauses diverses, sur le même territoire.

**Nous regrettons** que la fin de plusieurs contrats n'ait pas pu permettre l'intégration de ces communes dans la Régie existante qui alimente plus de 60 % des habitants en eau potable de bonne qualité.

Depuis 6 ans (date de prise de la compétence de l'eau en janvier 2017), la Métropole a eu le temps de la réflexion sur ce sujet et nous sommes surpris que 6 années supplémentaires soient de nouveau nécessaires.

Eau-Touraine a pourtant alerté de façon permanente sur cette nécessité.

**Nous nous interrogeons sur l'orientation de la politique de l'eau dans la métropole :**

Vers une Régie publique regroupant toutes les communes ? Ou vers une emprise renforcée du privé menaçant à terme l'existence de la Régie actuelle?

**C'est pourquoi l'association Eau Touraine demande au Président et aux élus de TMVL :**

**D'engager dès maintenant la réflexion pour la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2029 d'une gestion de l'eau et de l'assainissement de toutes les communes de la Métropole dans la Régie existante et de prévoir les moyens humains, techniques et financiers pour y parvenir.**